

Affiché le

ID: 005-210500583-20211206-202184-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021 DÉLIBÉRATION N°2021-84

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 7 Conseillers absents : 3 Conseillers représentés : 2 Pour: 9
Contre:
Abstention:

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents: ARDUIN Annie - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir: ARDUIN Annie à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

<u>Objet</u> CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCES AUX SERVICES NUMERIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES HAUTES-ALPES

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'avec le soutien de la Direction du Numérique, des Usagers et des Moyens, la Bibliothèque Départementale propose à l'intention des bibliothèques du département un ensemble de services numériques : les valises numériques (tablettes et liseuses numériques accompagnées de contenue, de périphériques et de documentation) depuis 2021 et des Ateliers numériques (des médiations sur les thèmes de la parentalité, de l'esprit critique, de la citoyenneté ou de la formation aux outils numériques) depuis 2019.

La bibliothèque Départementale propose, depuis l'automne 2021, un nouveau service à destination des usagers : *Culturicimes* : accès à un bouquet de services

Envoyé en préfecture le 08/12/2021 Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le

ID: 005-210500583-20211206-202184-DE

numériques (presse, vidéo, jeunesses, autoformation, patrimoine) accessible à distance pour tous les abonnés des bibliothèques.

Monsieur le Maire propose de signer une convention de partenariat pour l'accès aux services numériques de la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer la convention de partenariat pour l'accès aux services numériques de la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes. Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

> Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

> > Pour le Maire et par délégation Monsieur Eric SEGOND 1 au aujoint au Maire.